Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Schweizerisches Handelsamtsblatt SHAB
Feuille officielle suisse du commerce FOSC
Foglio ufficiale svizzero di commercio FUSC
Swiss Official Gazette of Commerce SOGC

Rubrique: Concordats
Sous-rubrique: Audience d'homologation du concordat
Date de publication: SHAB - 14.07.2020
Numéro de publication: NA06-0000000283
Canton: VD

Entité de publication:
Tribunal d'arrondissement de la Broye et du Nord vaudois, Rue des Moulins 8, 1400 Yverdon-les-Bains

Audience d'homologation du concordat COGESPRO BUILDING SA

Débiteurs:
COGESPRO BUILDING SA
CHE-207.953.497
c/o: François Chuard SA fiduciaire et immobilier
Rue Centrale 47
1580 Avenches

Indications relatives à l'audience d'homologation du concordat
25.08.2020, 09:45 heures
Tribunal d'arrondissment de la Broye et du Nord vaudois
Rue des Moulins 8 8, 1400 Yverdon-les-Bains
Le Président du tribunal d'arrondissement de La Broye et du Nord vaudois statuera à son audience du mardi 25 août 2020, à 09:45 h, en salle du tribunal, à Yverdon-les-Bains, rue des Moulins 8, sur la prolongation du sursis concordataire, subsidiairement l'homologation du concordat, cas échéant la révocation du sursis accordé le 2 mars 2020 à COGESPRO BUILDING SA, c/o François Chuard SA, Rue Centrale 47, 1580 Avenches.
Les créanciers qui entendent s'y opposer doivent se présenter à l'audience ou se déterminer par écrit avant celle-ci.

Remarques juridiques:
Les moyens d'opposition au concordat doivent être présentés à l'audience.
Publication selon l'art. 304, al. 3, LP.